

SECTIONS REGIONALES SF2M

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Projet validé par le Conseil d'Administration du 21 juin 2012

Objet :

Maillant le territoire, les sections régionales sont la représentation locale de la SF2M. En ce sens, elles ont le double objectif de déployer localement la politique et les actions de la Société, et de représenter la vie régionale dans le domaine de la métallurgie et des matériaux au sein des instances nationales de la SF2M. De ce fait, les Présidents des Sections Régionales sont membres de droit du Conseil d'Administration de la Société, conformément à nos Statuts.

Ce rôle est d'autant plus essentiel que la puissance publique a organisé le monde de la recherche, de la valorisation, et de l'innovation sur des bases locales comme en témoignent, en particulier, les pôles de compétitivité. Les Sections Régionales ont alors l'objectif d'y représenter la SF2M, mais également de tisser un lien au niveau national entre les différentes entités impliquées dans la métallurgie et les matériaux.

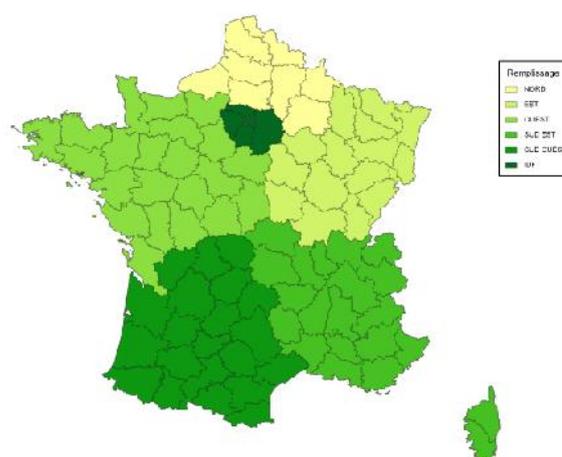
Enfin, au plus près des acteurs de terrain, les Sections Régionales sont les structures adaptées au dialogue avec les PME-PMI productrices ou utilisatrices de matériaux. Du point de vue de la formation, elles sont en contact avec les sites préparant au Master et au Doctorat. Elles ont ainsi le rôle de lien et d'attraction vers la SF2M des jeunes générations.

Répartition géographique :

Les Sections Régionales couvrent l'ensemble du territoire métropolitain. Le périmètre de chaque section régionale est défini par le Conseil d'Administration de la SF2M sur proposition du Bureau.

Actuellement, 5 régions sont définies : Nord, Est, Sud-Est, Sud-Ouest, et Ouest, selon la répartition présentée dans la carte ci-contre.

Proposition de découpage des sections régionales SF2M



Membres d'une commission:

Par définition, les membres d'une section régionale sont membres de la SF2M, à jour de leurs cotisations. Le président et le bureau mettent tout en œuvre afin de promouvoir les actions de la SF2M pour assurer le renouvellement des adhésions, ainsi que la recherche de nouveaux membres.

Le président de Section Régionale est proposé par le Bureau de la SF2M et nommé par son Conseil d'Administration. Il est nommé pour quatre ans maximum, renouvelables. Il s'entoure d'un Bureau l'aidant dans l'animation de la section. Le Président est révocable à tout moment par le Bureau de la SF2M, en cas de difficulté majeure.

La liste des membres d'une section est établie conjointement par le secrétariat général de la SF2M à partir de l'annuaire des membres de la Société et par les animateurs principaux de la section constitués en Bureau. Le président et les membres actifs ont la responsabilité d'assurer le renouvellement du bureau et l'émergence du futur président.

Le bureau de la section tient à jour la liste de laboratoires académiques et industriels de leur région, ainsi que les coordonnées de leur responsable. Le président communique régulièrement cette liste au secrétariat général de la SF2M, au minimum annuellement. Il sollicite les personnels de ces laboratoires pour participer aux activités de la section.

Activités :

La section régionale a pour vocation de représenter la SF2M au niveau local et d'animer la communauté de la métallurgie et des matériaux en région. S'adaptant aux spécificités de la région, les activités peuvent prendre plusieurs formes, la liste ci-dessous étant indicative :

- Assurer la diffusion des informations nationales auprès des acteurs régionaux dans le domaine de la métallurgie et des matériaux (activité des Commissions Thématiques, annonce des conférences et congrès dont les JP et JA, actions de formation ...) afin d'attirer vers la SF2M de nouveaux laboratoires, de nouveaux membres, et de nouvelles entreprises ;
- Promouvoir la SF2M auprès des formations d'ingénieurs et universitaires dans les domaines couverts par la Société, par exemple par l'octroi de prix de thèse, de master ou de stage d'ingénieurs ;
- Organiser des journées thématiques, cohérentes avec les activités scientifiques et techniques de la région, permettant les échanges entre équipes académiques et entreprises, entre étudiants, chercheurs et ingénieurs, entre producteurs et utilisateurs de matériaux ;
- Recenser les besoins en formation en fonction des attentes des entreprises locales, plus particulièrement des PME et des entreprises utilisatrices de matériaux, et les faire remonter au secrétariat général de la SF2M afin d'étudier les possibilités de délocalisation de ces formations en s'appuyant sur l'ensemble du réseau de la Société ;
- Porter l'organisation des Journées Annuelles de la SF2M lorsqu'elles ont lieu dans la région concernée, les JA se tenant alternativement à Paris et dans une région.
- Etre source de nouvelles commissions thématiques
- Ouvrir les actions aux pays voisins.

Réunions :

Le président réunit régulièrement le bureau afin d'organiser les différents événements locaux, au minimum 1 fois par an. Ces réunions font l'objet de comptes rendus largement diffusés aux membres de la section, ainsi qu'au secrétariat général de la SF2M.

Sauf cas particulier, une journée annuelle est organisée, permettant la réunion de l'ensemble des membres de la section invités pour cette occasion.

Rapports à la SF2M :

Représentants locaux de la SF2M, les présidents de section sont membres de droit du Conseil d'Administration. Responsables, pour le compte de la SF2M, des finances locales, ils gèrent par délégation le compte bancaire de la section, et remontent, au moins annuellement à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Société, le bilan financier et l'état des comptes de la section. Les sections régionales n'étant dotée d'aucune personnalité juridique, les aspects financiers des sections sont sous la responsabilité finale du président et du trésorier de la SF2M qui les intègrent à l'ensemble de la comptabilité de la Société et peuvent les mobiliser pour le compte de la Société en accord avec le président de la section.

Relais local des actions de la SF2M, les sections régionales, par l'action de leur président et du bureau, diffuse l'ensemble des actions nationales de la SF2M, particulièrement des commissions thématiques, en les adaptant aux spécificités du tissu socio-économique local ; ils font également remonter au Conseil d'Administration les attentes et besoins régionaux dans ces domaines. Ils ont la responsabilité de faire remonter au secrétariat général de la SF2M afin d'information au niveau nationale, les activités et actions régionales comme, par exemple, celles liées aux pôles de compétitivité. Ils contribuent ainsi au maillage national de l'information scientifique, technique et économique pour le bénéfice de l'ensemble des membres de la SF2M.

Au moins une fois par an, le président de section régionale établit un rapport d'activité qu'il présente au Conseil d'Administration de la SF2M et qui sera intégré dans le rapport d'activité présenté à l'Assemblée Générale.

Communication et Site Web SF2M:

La SF2M met son site web à la disposition des sections régionales pour maintenir une communication par voie électronique. Il est souhaitable que chaque section définisse un correspondant responsable des informations mises sur le site et des mises à jour qu'elle doit communiquer au secrétariat et au webmaster. Une section peut avoir des pages partagées avec l'ensemble des membres SF2M mais aussi avoir ses propres informations destinées à ses membres.

Chaque mois, des informations sont également diffusées dans le bulletin de liaison SF2M Info transmis par voie électronique à l'ensemble de ses membres.